



Un état des lieux de l'adoption de la Responsabilité Sociale des Entreprises au Luxembourg

Nicolas POUSSING - CEPS/INSTEAD, Luxembourg

A partir d'une enquête réalisée en 2007 auprès des entreprises appartenant à la quasi-totalité des secteurs d'activité économique, l'Unité de Recherche 'Entreprises' du CEPS/INSTEAD a analysé l'adoption de la Responsabilité Sociale des Entreprises par les entreprises de plus de 10 salariés. Les résultats obtenus montrent, entre autres, qu'une majorité d'entreprises ne connaît pas le concept de RSE. Toutefois, sans nécessairement connaître ce concept, force est de constater que de nombreuses entreprises sont sensibles à son impact sur l'environnement au sens social et écologique du terme, et mènent des actions au niveau social et environnemental.

En 2007, l'Unité de Recherche 'Entreprises' du CEPS/INSTEAD a collecté des informations auprès des entreprises afin d'apprécier leurs engagements dans des pratiques qui relèvent de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). Cette contribution présente les premiers résultats de cette enquête. Elle s'articule autour de deux parties. L'appropriation du concept de RSE par les entreprises fait l'objet de la première partie de ce travail. Les actions liées à la RSE menées par les entreprises sont décrites dans la seconde partie.

L'appropriation du concept de Responsabilité Sociale des Entreprises

Afin d'évaluer l'appropriation du concept de Responsabilité Sociale par l'ensemble des entreprises implantées au Luxembourg, nous allons mettre au jour le niveau de connaissance des entreprises dans ce domaine. Pour ce faire, nous allons répondre à deux questions. Tout d'abord, quelles sont les entreprises qui connaissent le concept de Responsabilité Sociale des Entreprises ? Ensuite, parmi celles qui

connaissent le concept de RSE, avec quel niveau de précision le connaissent-elles ?

1. Quelles sont les entreprises qui connaissent le concept de RSE ?

Parmi les entreprises ayant au moins dix salariés et appartenant à la quasi-totalité des secteurs d'activités (cf. encadré méthodologique pour une présentation des données exploitées), 90% considèrent que l'entreprise doit se préoccuper des grands enjeux sociaux et environnementaux comme par exemple, l'intégration des minorités, l'égalité homme/femme, la préservation de l'environnement ou encore l'impact de ses décisions sur l'environnement local.

Alors que cette approche du rôle de l'entreprise renvoie directement à la notion de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), il est surprenant de constater que seulement une entreprise sur cinq (21%) déclare connaître ce concept (cf. graphique 1).

Une analyse plus détaillée de la diffusion du concept de RSE parmi les entreprises montre que cette diffusion varie selon la taille des

entreprises¹ et leurs secteurs d'activités².

La proportion d'entreprises qui déclare connaître ce concept est beaucoup plus importante parmi les grandes entreprises que parmi les petites : 62% des entreprises de 250 salariés et plus connaissent le concept de Responsabilité Sociale des Entreprises alors que seulement 16% des entreprises employant entre 10 et 49 salariés sont dans cette situation (cf. graphique 2).

Au niveau des secteurs d'activités (cf. graphique 3), avec 52% des entreprises déclarant connaître ce concept, le secteur de la finance est le secteur le plus familiarisé avec la notion de RSE. A l'opposé, le secteur des transports est le secteur où le terme RSE est le moins connu : seulement 8% des entreprises de ce secteur le connaissent.

2. Avec quel niveau de précision les entreprises connaissent-elles le concept de RSE ?

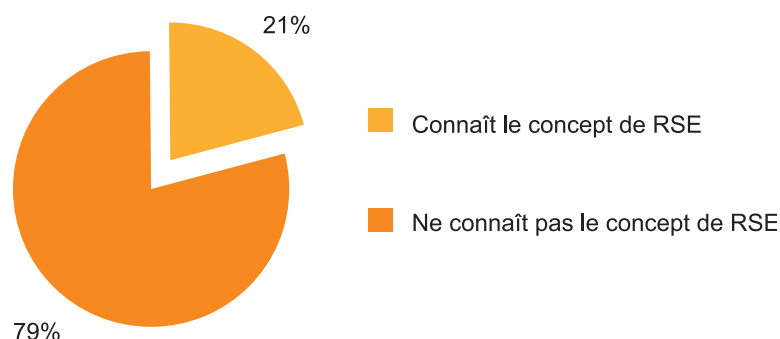
Actuellement, les entreprises qui s'intéressent la RSE ne peuvent pas se reporter à un référentiel unique. En effet, la norme ISO 26000 qui fournira des lignes directrices pour la responsabilité sociétale des organismes, sans toutefois être destinée à servir de base à une certification, ne sera publiée qu'en 2010³.

Dans ce contexte, les entreprises doivent s'inspirer d'une multitude d'initiatives et prendre connaissance de nombreux référentiels. Parmi ces référentiels, nous pouvons en citer quatre :

- la Global Reporting Initiative (GRI) qui propose une façon de présenter les informations relatives aux activités RSE ;

G1

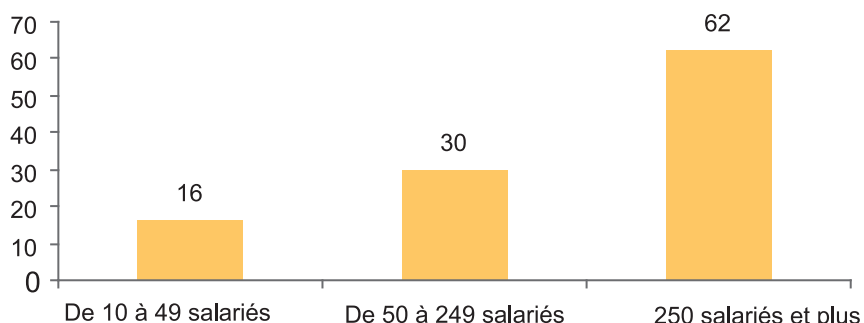
Proportion d'entreprises qui déclarent connaître ou ne pas connaître le concept de RSE (%)



Source : CEPS/INSTEAD (2008), « Un état des lieux de l'adoption de la RSE au Luxembourg »

G2

Pourcentage d'entreprises qui connaissent le concept de RSE selon leur taille (%)

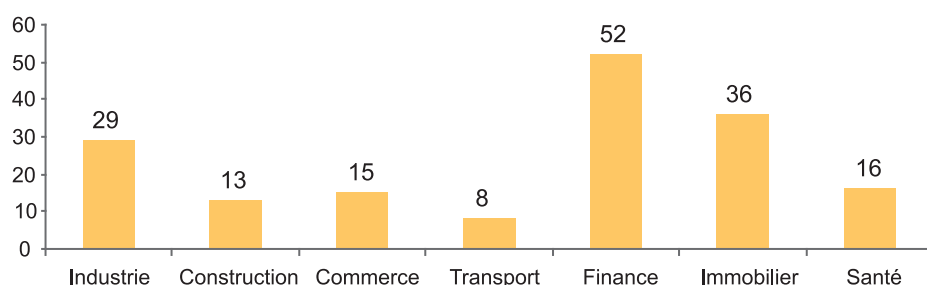


Note de lecture : Parmi les entreprises de 10 à 49 salariés, 16% connaissent le concept de RSE

Source : CEPS/INSTEAD (2008), « Un état des lieux de l'adoption de la RSE au Luxembourg »

G3

Pourcentage d'entreprises qui déclarent connaître le concept de RSE selon le secteur d'activités (%)



Source : CEPS/INSTEAD (2008), « Un état des lieux de l'adoption de la RSE au Luxembourg »

¹ Dans ce papier, nous distinguons trois classes de taille : les entreprises de 10 à 49 salariés, les entreprises de 50 à 249 salariés et les entreprises ayant 250 salariés et plus.

² Les secteurs d'activités sont regroupés en sept catégories : **l'industrie** (qui regroupe l'industrie extractive, Nace 14, l'industrie manufacturière Nace 15 et 16, l'industrie textile et habillement, Nace 17, l'industrie du bois et fabrication d'articles de bois, Nace 20, l'industrie du papier et carton, édition, imprimerie et reproduction, Nace 21 et 22, l'industrie chimique, Nace 24, l'industrie du caoutchouc et des plastiques, Nace 25, l'industrie de fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, Nace 26, l'industrie métallurgique et travail des métaux, Nace 28, l'industrie de la fabrication de machines et d'équipement, Nace 29, l'industrie de la fabrication d'équipements électriques et électroniques, Nace 31, 32 et 33, l'industrie de la fabrication de matériel de transport, Nace 34, les autres industries manufacturières, Nace 37, la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau, Nace 40 et 41) ; **la construction** (Nace 45) ; **le commerce et les hôtels et restaurants** (Nace 50, 51, 55) ; **le secteur des transports et de la communication** (Nace 60, 61, 62, 63, 64) ; **les secteurs des activités financières** (intermédiation financière, Nace 65, assurance, Nace 66, auxiliaires financiers et d'assurance, Nace 67) ; **le secteur de l'immobilier, de la location et des services aux entreprises** (activités immobilières, Nace 70, location sans opérateur, Nace 71, activités informatiques, Nace 72, Recherche et développement, Nace 73, Services fournis principalement aux entreprises, Nace 74) ; **les autres secteurs** (éducation, Nace 80, santé, Nace 85, services collectifs, sociaux et personnels, Nace 90, 92 et 93).

³ <http://isotc.iso.org/livelink/livelink/fetch/2000/2122/830949/3934883/3935096/home.html?nodeid=4451259&vernum=0>

- la norme SA 8000, élaborée par Social Accountability International, qui prend en compte les principes fixés par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ;
- la norme OHSAS qui est un système de management de la santé, de l'hygiène et de la sécurité au travail ;
- les systèmes de notation des investissements socialement responsables (ISR), comme Vigéo et Ethibel.

Lorsque l'on cite ces quatre référentiels aux entreprises qui déclarent connaître le concept de RSE, on constate qu'une entreprise sur deux n'en connaît aucun des quatre et seulement 5% des entreprises les connaissent tous (cf. graphique 4).

Parmi les entreprises qui connaissent le concept de RSE, le référentiel de reporting, Global Reporting Initiative, est le plus connu : 27% des entreprises le connaissent. En ce qui concerne les autres référentiels cités, 24% des entreprises déclarent connaître les systèmes de notation des investissements socialement responsables (ISR), comme Vigéo et Ethibel, 21% des entreprises connaissent la norme OHSAS et 15% connaissent la norme SA 8000 (cf. graphique 5).

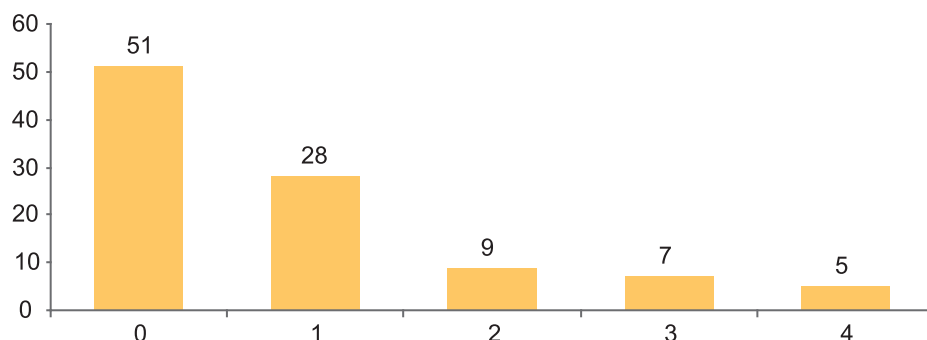
Les actions liées à la RSE menées par les entreprises

Dans cette seconde partie, nous allons décrire l'adoption de démarches responsables par les entreprises. Tout d'abord, nous allons présenter la proportion d'entreprises qui déclarent avoir une démarche RSE. Ensuite, sans se limiter à ces dernières entreprises, nous allons successivement examiner les actions menées dans le domaine social puis dans le domaine environnemental.

1. Quelles sont les entreprises qui déclarent avoir une démarche RSE ?

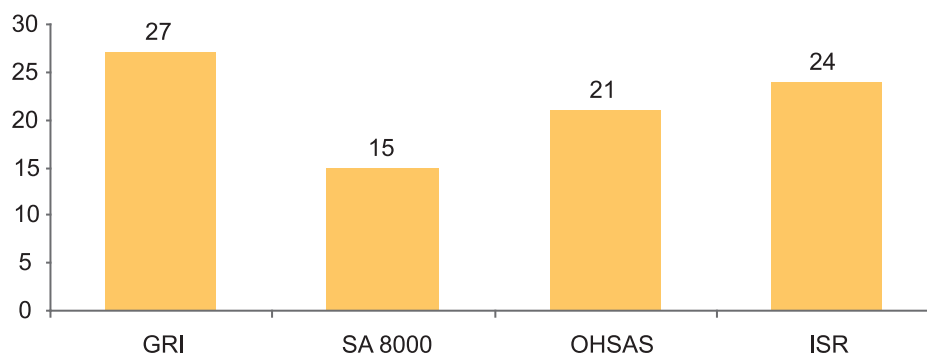
Parmi l'ensemble des entreprises comptant dix salariés et plus, une entreprise sur dix déclare avoir une

G4 Pourcentage d'entreprises, parmi celles qui connaissent le concept de RSE, selon le nombre de référentiels qu'elles connaissent (%)



Source : CEPS/INSTEAD (2008), « Un état des lieux de l'adoption de la RSE au Luxembourg »

G5 Pourcentage d'entreprises, parmi celles qui connaissent le concept de RSE selon le référentiel qu'elles connaissent (%)



Source : CEPS/INSTEAD (2008), « Un état des lieux de l'adoption de la RSE au Luxembourg »

démarche RSE ; 8% souhaitent mettre en œuvre une telle démarche plus tard ; 3% n'ont pas prévu de la mettre en œuvre. Comme nous l'avons déjà précisé, les autres entreprises (79%) ne connaissent pas le concept de RSE (cf. graphique 6).

Cette modeste proportion d'entreprises déclarant mettre en œuvre une démarche RSE reflète vraisemblablement les objectifs principaux poursuivis par les entreprises. En effet, parmi une liste constituée de neuf objectifs, force est de constater que les objectifs ayant un caractère économique (augmenter la part de marché, améliorer la qualité de produits) sont déclarés par les entre-

prises comme étant les objectifs les plus importants. Plus précisément, augmenter les parts de marché est un des trois plus importants objectifs pour 87% des entreprises, améliorer la qualité des produits en est un pour 67% d'entre-elles.

Les objectifs en relation avec le pilier social de la RSE, comme former ses collaborateurs, garantir leur sécurité et leur santé, développer le tissu économique local, sont, pour leur part, moins souvent considérés comme faisant partie des objectifs les plus importants. Ils sont considérés comme tel par respectivement, 43%, 40% et 7% des entreprises.

Enfin, les objectifs liés au pilier environnemental de la RSE (limiter la production de déchets, diminuer la consommation de matières premières) font partie des trois objectifs principaux des entreprises pour seulement 6 à 7% d'entre elles (cf. graphique 7).

2. Les actions menées dans le domaine social

Lorsque l'on s'intéresse aux actions menées par les entreprises dans le domaine social, on constate (cf. graphique 8) que l'amélioration de la qualité de vie des salariés au travail est prise en compte par un grand nombre d'entreprises : 82% des entreprises de plus de 10 salariés déclarent avoir mené des actions dans ce sens durant les trois dernières années. D'autres actions sont réalisées au profit des salariés par une proportion non négligeable d'entreprises : 29% des entreprises mènent des actions en matière de diversité de leur personnel (diversité selon l'âge, le genre, la nationalité), 26% participent à des actions de réinsertion professionnelle.

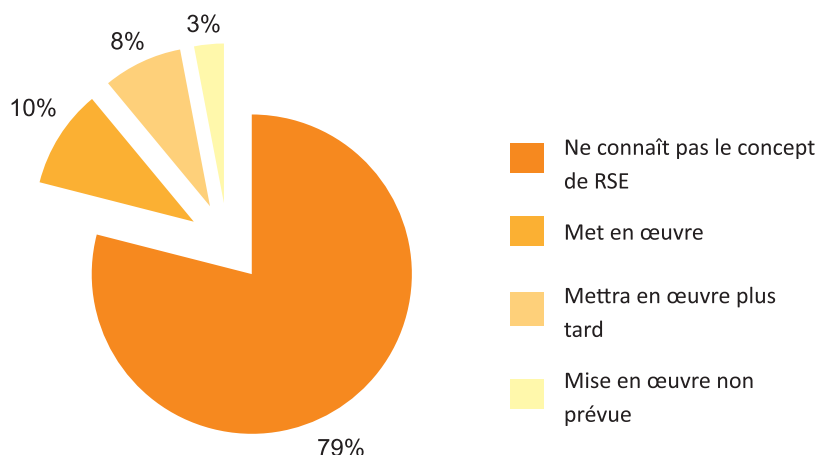
On constate également qu'un peu plus d'une entreprise sur quatre (27%) a choisi ses fournisseurs et/ou ses sous-traitants en intégrant des critères non économiques dans son processus décisionnel. Enfin, une entreprise sur dix a mis en place des partenariats avec des structures de type ONG.

Quel que soit le type d'actions menées par les entreprises, il existe une relation significative et positive entre la taille des entreprises et la proportion d'entreprises menant telle ou telle action. Plus précisément, la proportion d'entreprises menant les différentes actions mentionnées ci-dessus est d'autant plus importante que la taille des entreprises est grande.

Une analyse faite au niveau des secteurs d'activités met, pour sa part, en évidence des comportements significativement différents selon le secteur d'activités (cf. tableau 1).

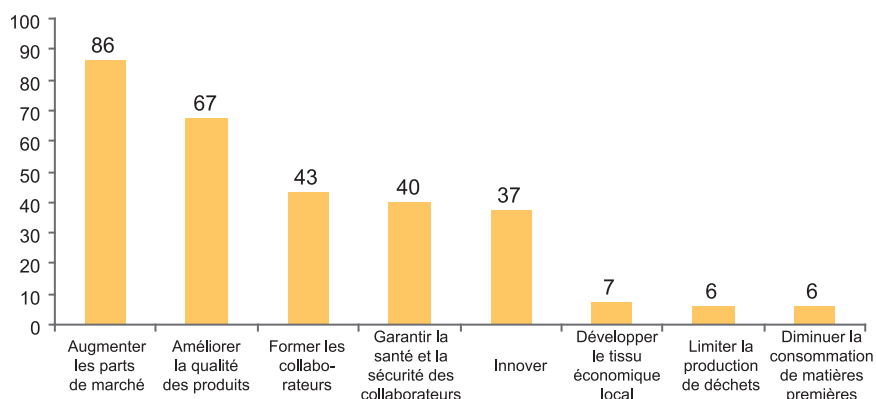
Si on s'intéresse aux actions qui sont de nature à améliorer la qualité de

G6 Répartition des entreprises selon leur degré d'adoption de la RSE (%)



Source : CEPS/INSTEAD (2008), « Un état des lieux de l'adoption de la RSE au Luxembourg »

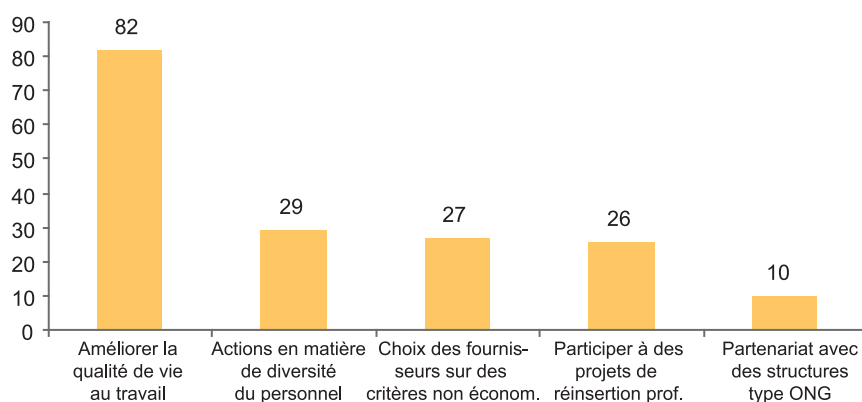
G7 Pourcentage d'entreprises selon les objectifs qu'elles déclarent être les plus importants (%)



Note de lecture : 43% des entreprises déclarent que former ses collaborateurs est un de leurs trois plus importants objectifs.

Source : CEPS/INSTEAD (2008), « Un état des lieux de l'adoption de la RSE au Luxembourg »

G8 Proportion d'entreprises selon le type d'actions menées durant les trois dernières années (%)



Source : CEPS/INSTEAD (2008), « Un état des lieux de l'adoption de la RSE au Luxembourg »

T1 Proportion d'entreprises selon le secteur d'activités et l'action menée (%)

	Industrie	Construction	Commerce	Transport	Finance	Immobilier	Santé	Total
Améliorer la qualité de vie au travail	97	80	82	84	86	77	76	82
Actions en matière de diversité du personnel	28	18	32	28	25	36	41	29
Choix des fournisseurs en intégrant des critères non économiques	30	25	33	18	23	23	24	27
Projets de réinsertion professionnelle	43	20	22	19	31	26	45	26
Partenariat avec des ONG	5	3	13	6	14	11	19	9

Note de lecture : 28% des entreprises du secteur de l'industrie mènent des actions en matière de diversité du personnel

Source : CEPS/INSTEAD (2008), « Un état des lieux de l'adoption de la RSE au Luxembourg »

vie du travail, on constate que la proportion d'entreprises menant ce type d'actions varie de 76 à 97% et que l'industrie est le secteur d'activités le plus actif dans ce domaine.

Concernant la promotion de la diversité du personnel, la proportion d'entreprises actives dans ce domaine varie selon le secteur d'activités entre 18 et 41%. Le secteur de la construction est le secteur où la proportion d'entreprises mettant en œuvre ce type d'actions est la plus faible. A l'inverse, le secteur d'activités regroupant l'éducation, la santé, les services collectifs, sociaux et personnels est le secteur où la proportion d'entreprises oeuvrant dans ce domaine est la plus grande.

Selon le secteur d'activités, choisir un fournisseur ou un sous-traitant en intégrant des critères non économiques est une réalité pour 18 à 33% des entreprises. Les entreprises appartenant au secteur des transports et de la communication sont les moins actives dans cette démarche et à l'inverse, les entreprises du commerce et de l'hôtellerie-restauration se montrent les plus actives.

La proportion d'entreprises participant à des projets de réinsertion professionnelle est la plus importante dans le secteur de l'éducation, la santé, les services collectifs, sociaux et personnels où 45% des entrepri-

ses réalisent ce type de projets. A l'inverse, avec 19% des entreprises participant à ces actions, le secteur des transports et de la communication est le moins mobilisé.

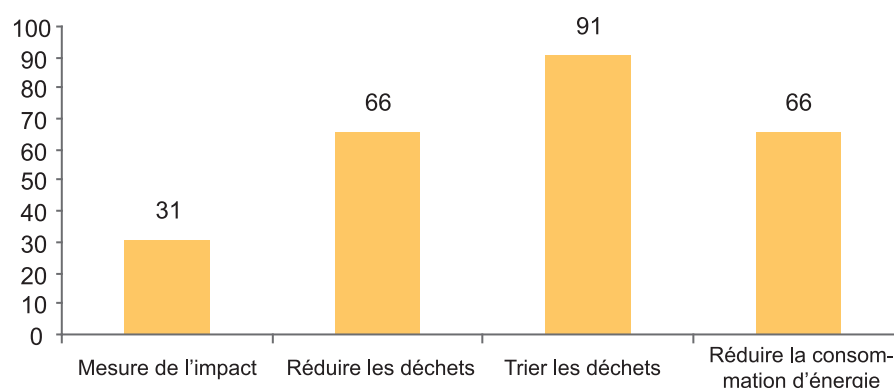
La mise en place de partenariat avec des structures du type ONG est très peu courante parmi les entreprises du secteur de la construction où seulement 3% d'entre elles mènent ce type d'action. Avec 19% des entreprises réalisant ce type de partenariat, c'est dans le secteur de l'éducation, de la santé, des services collectifs, sociaux et personnels qu'il est le plus répandu.

3. Les actions menées dans le domaine environnemental

Durant les trois dernières années, au niveau environnemental, une entreprise sur trois a déjà réalisé une évaluation de son impact sur l'environnement (31%). De nombreuses entreprises ont entrepris de réduire leurs déchets (66%), de les trier (91%) et de réduire leur consommation d'énergie (66%).

Comme on pouvait s'y attendre, avec 66% des entreprises ayant mené cette évaluation, l'industrie, secteur réputé polluant, est le secteur

G9 Pourcentage d'entreprises selon les actions menées en matière environnementale (%)



Source : CEPS/INSTEAD (2008), « Un état des lieux de l'adoption de la RSE au Luxembourg »

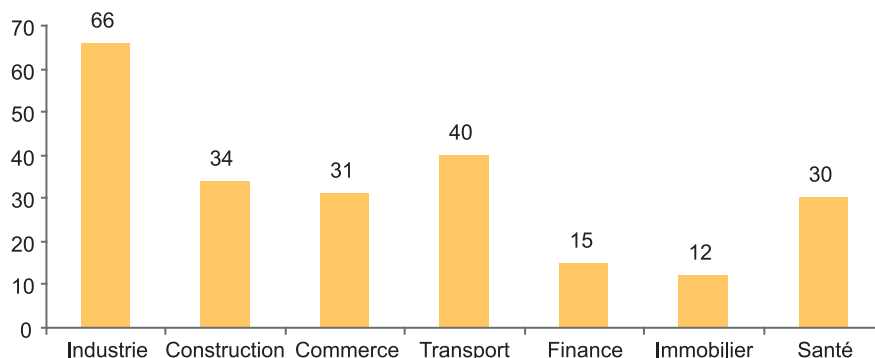
où la proportion d'entreprises ayant évalué son impact sur l'environnement est plus important. A l'inverse, dans le secteur de l'immobilier où l'impact environnemental est moindre, seulement 12% des entreprises ont évalué leur impact sur l'environnement (cf. graphique 10).

L'examen de leurs motivations montre que, lorsque les entreprises ont cherché ces trois dernières années à mener des actions en faveur de l'environnement, la grande majorité d'entre elles (86%) l'ont fait avant tout pour réduire leurs coûts (cf. graphique 11). Toutefois, les motivations des entreprises sont également non économiques puisque 72% des entreprises ont cherché à diminuer leurs impacts sur l'environnement afin de répondre aux valeurs de l'entreprise. La pression exercée par des tiers est également significative. En effet, 47% des entreprises ont mené des actions en faveur de l'environnement afin d'anticiper des évolutions de la réglementation, 38% pour répondre à la pression de la société civile. Enfin, seulement 5% des entreprises ont mené des actions en faveur de l'environnement afin de répondre à la pression de leurs partenaires financiers.

Presque une entreprise sur trois (28%) a une certification au niveau environnemental, nationale comme le label SuperDrecksKëscht, ou internationale comme la norme ISO 14001. Les grandes entreprises, ayant au moins 250 salariés, sont plus souvent certifiées que les entreprises de taille plus modeste : 56% des grandes entreprises sont certifiées alors que seulement 24% des entreprises comptant 10 à 49 salariés le sont (cf. graphique 12).

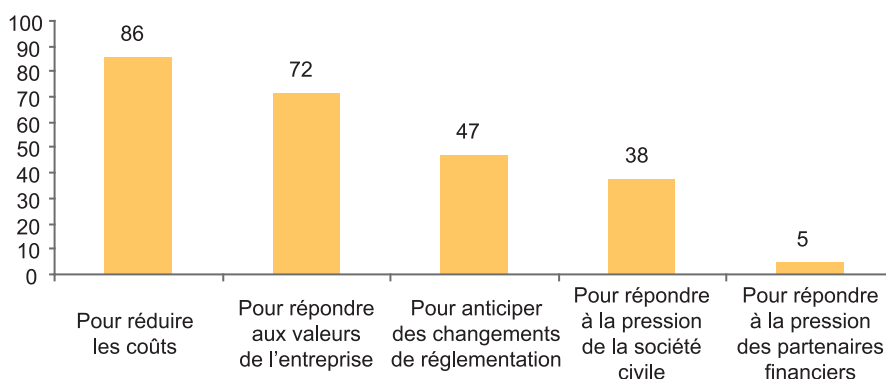
Comme on pouvait s'y attendre, avec 45% d'entreprises certifiées au niveau environnemental, le secteur de l'industrie est le secteur où la proportion d'entreprises ayant ce type de certification est la plus grande (cf. graphique 13).

G10 Pourcentage d'entreprises ayant évalué leur impact sur l'environnement selon le secteur d'activités (%)



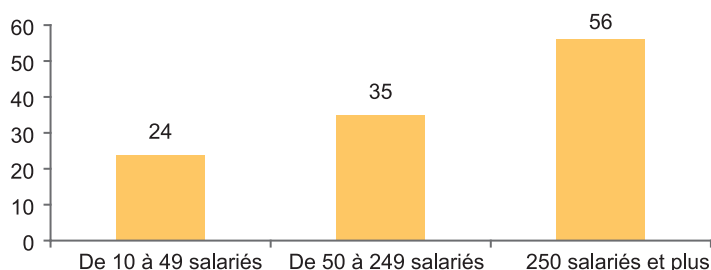
Source : CEPS/INSTEAD (2008), « Un état des lieux de l'adoption de la RSE au Luxembourg »

G11 Proportion des entreprises ayant cherché ces trois dernières années à mener des actions en faveur de l'environnement selon leurs motivations (%)



Source : CEPS/INSTEAD (2008), « Un état des lieux de l'adoption de la RSE au Luxembourg »

G12 Proportion d'entreprises certifiées au niveau environnemental selon la taille des entreprises (%)



Source : CEPS/INSTEAD (2008), « Un état des lieux de l'adoption de la RSE au Luxembourg »

Conclusion

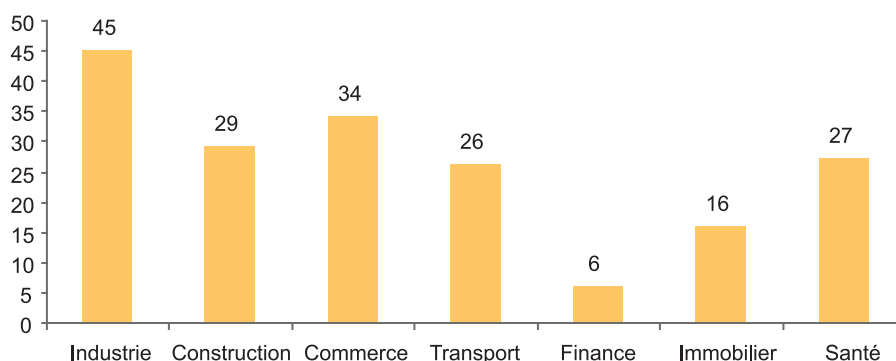
A partir de la collecte de données réalisée par le CEPS/INSTEAD en 2007 sur le thème de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), le résultat qui retiendra le plus l'attention sera sans doute la faible proportion d'entreprises (10%) qui déclare mettre en œuvre la RSE.

Il nous semble très important de noter que cet indicateur donne une vision imparfaite de l'adoption des démarches responsables par les entreprises luxembourgeoises en sous-estimant leur importance. En effet, une analyse de l'activité des entreprises montre qu'une proportion beaucoup plus élevée d'entre elles a mené, durant les trois dernières années, des actions que l'on peut considérer comme relevant des piliers environnemental et social de la RSE :

- au niveau social, huit entreprises sur dix déclarent avoir mené des actions de nature à améliorer la qualité de vie au travail de leurs collaborateurs, un peu moins d'une entreprise sur trois a mené des actions en matière de diversité du personnel, une entreprise sur quatre environ a choisi ses fournisseurs sur des critères non économiques et a participé à des projets de réinsertion professionnelle, une entreprise sur dix a un partenariat avec une structure type ONG ;
- au niveau environnemental, une entreprise sur trois a évalué son impact sur l'environnement et a une certification en matière environnemental, 66% des entreprises ont entrepris de réduire leurs déchets, 91% les trient et 66% cherchent à réduire leur consommation d'énergie.

L'écart existant entre, d'une part, la proportion non négligeable d'entreprises mettant un œuvre des actions en matière sociale et environnementale et, d'autre part, la proportion d'entreprises déclarant mettre en œuvre le concept de RSE rend compte du fait que la grande majorité des entreprises (79%) ne connaisse pas le concept de RSE. Il est toutefois très intéressant de

G13 Proportion d'entreprises certifiées au niveau environnemental selon le secteur d'activités (%)



Source : CEPS/INSTEAD (2008), « Un état des lieux de l'adoption de la RSE au Luxembourg »

Encadré méthodologique : description des données exploitées

La base de sondage est construite à partir des fichiers de l'ADEM et de l'IGSS. La population cible correspond à des unités légales de droit privé en activité en mai 2006 et ayant soit recruté du personnel, soit pris des mesures en faveur de l'emploi dans leur entreprise, entre mai 2004 et mai 2006.

L'ensemble des secteurs d'activités est concerné par cette enquête à l'exception : des activités des ménages employant du personnel domestique, des organismes extra-territoriaux, des administrations publiques, des ASBL et des établissements légaux dont l'adresse de correspondance se situe en dehors du territoire du Grand-Duché de Luxembourg. Le nombre d'unités légales retenues finalement pour couvrir le champ de l'enquête est de 6272 et 1766 unités légales ont été sélectionnées.

La collecte de données a été réalisée en face-à-face. 1509 unités légales ont participé directement (au niveau de l'unité légale) ou indirectement (par regroupement d'unités légales) à l'enquête. Le nombre de refus est de 173. Enfin, les unités légales déclarées « en faillite » ou « introuvables » sont respectivement de 14 et 70. Après regroupement, les 1509 unités légales répondantes correspondent à 1399 unités d'analyse (ou questionnaires validés).

Afin d'obtenir des résultats représentatifs de la population, la correction de la non réponse est opérée par l'intermédiaire de la Méthode Généralisée du Partage des Poids.

Notre population d'analyse est constituée des entreprises ayant 10 salariés et plus.

remarquer que la quasi-totalité des entreprises (90%) considère que l'entreprise doit se préoccuper des grands enjeux sociaux et environnementaux. Le monde de l'entreprise est donc sensible à l'impact de son activité sur son environnement, au sens social et écologique du terme.

Publications "Economie & Entreprises"

IGALENS Jacques, POUSSING Nicolas. Un audit de la Responsabilité Sociale des grandes entreprises luxembourgeoises : les défis de la RSE. CEPS/INSTEAD, STATEC, 2007, *Economie et Entreprises* n°9, 12 p.

MARTIN Ludivine, POUSSING Nicolas. Adoption et usages des Technologies de l'Information et de la Communication dans les entreprises de la branche des activités financières. CEPS/INSTEAD, STATEC, 2007, *Economie et Entreprises* n°8, 12 p.

GENEVOIS Anne-Sophie. Les entreprises et les Technologies de l'Information et de la Communication en janvier 2006. CEPS/INSTEAD, STATEC, 2007, *Economie et Entreprises* n°7, 8 p.

GENEVOIS Anne-Sophie. Les entreprises de certaines branches d'activités du secteur des services en 2003. CEPS/INSTEAD, STATEC, 2006, *Economie et Entreprises* n°6, 12 p.

GENEVOIS Anne-Sophie. Les entreprises et les Technologies de l'Information et de la Communication en janvier 2005. CEPS/INSTEAD, STATEC, 2006, *Economie et Entreprises* n°5, 8 p.

LEDUC Kristell, POUSSING Nicolas. L'usage des TIC et l'activité partenariale des entreprises. CEPS/INSTEAD, STATEC, 2005, *Economie et Entreprises* n°4, 8 p.

LE GUEL Fabrice, PENARD Thierry. Internet et les ménages luxembourgeois : peut-on encore parler de fracture numérique dans le Grand-Duché de Luxembourg. CEPS/INSTEAD, STATEC, 2004, *Economie et Entreprises* n°3, 16 p.

GENEVOIS Anne-Sophie. Les Technologies de l'Information et de la Communication dans les ménages résidant au Luxembourg (année 2003). CEPS/INSTEAD, STATEC, 2004, *Economie et Entreprises* n°2, 8 p.

LEDUC Kristell. Les entreprises et les Technologies de l'Information et de la Communication en janvier 2003. CEPS/INSTEAD, STATEC, 2004, *Economie et Entreprises* n°1, 12 p.

POUSSING Nicolas. Les clients et les produits des entreprises du secteur des services en 2001. CEPS/INSTEAD, STATEC, 2003, *Economie et Entreprises* n°6, 12 p.

LEDUC Kristell, POUSSING Nicolas. Les entreprises luxembourgeoises susceptibles de participer à une organisation virtuelle. Présentation d'une méthode d'identification et de ses résultats. CEPS/INSTEAD, STATEC, 2003, *Economie et Entreprises* n°5, 16 p.

GENEVOIS Anne-Sophie. Les Technologies de l'Information et de la Communication dans les ménages résidant au Luxembourg (année 2002). CEPS/INSTEAD, STATEC, 2003, *Economie et Entreprises* n°4, 8 p.

DAUTEL Vincent. Les ressources humaines et financières consacrées aux activités de Recherche et Développement : les agrégats de la R&D. CEPS/INSTEAD, STATEC, 2003, *Economie et Entreprises* n°3, 16 p.

GENEVOIS Anne-Sophie. Les entreprises et les Technologies de l'Information et de la Communication en janvier 2002. CEPS/INSTEAD, STATEC, 2003, *Economie et Entreprises* n°2, 16 p.

POUSSING Nicolas. Quels sont les facteurs qui influencent la décision d'une entreprise de faire du e-commerce ? CEPS/INSTEAD, STATEC, 2003, *Economie et Entreprises* n°1, 8 p.

DAUTEL Vincent. Un cadre analytique pour la production d'indicateurs et d'analyses de la Recherche et Développement. CEPS/INSTEAD, STATEC, 2002, *Economie et Entreprises* n°4, 16 p.

POUSSING Nicolas. Les entreprises et les Technologies de l'Information et de la Communication. CEPS/INSTEAD, STATEC, 2002, *Economie et Entreprises* n°3, 16 p.

HOUSSEMAND Claude. La formation professionnelle continue au Grand-Duché de Luxembourg. CEPS/INSTEAD, STATEC, 2002, *Economie et Entreprises* n°2, 8 p.

POUSSING Nicolas. Les Technologies de l'Information et de la Communication et le secteur industriel luxembourgeois à la fin des années 90. CEPS/INSTEAD, STATEC, 2001, *Economie et Entreprises* n°1, 8 p.

ECONOMIE & ENTREPRISES

CEPS/INSTEAD

B.P. 48

L-4501 Differdange

Tél. : 58 58 55-513

e-mail : isabelle.bouvy@ceps.lu

<http://www.ceps.lu>

ISSN 1813-5129